

# MANAGER UNE EQUIPE AU QUOTIDIEN



14 heures soit 2 jours

## PUBLIC

**Chef d'entreprise  
Salariés ( Chef d'équipe, Jeune  
manager, Manager  
expérimenté)**

## PREREQUIS

**Aucun**

## DUREE

**14 heures soit 2 jours**

## HORAIRES

**8h30 -12h / 13h-16h30**

## DATE ET LIEUX

**Nous consulter**

## INTERVENANT

**Un expert en management  
équipe commerciale**

## TARIF

**Nous consulter**

## LIMITE EFFECTIF

**De 4 à 9 participants**

## DÉLAIS D'ACCÈS

**De 15 jours à 2 mois en  
fonction du financement  
demandé.**

## QUALITE ET SATISFACTION \*

**Note qualité globale:9,86/10**

**100% satisfaction des stagiaires**

## OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

1. Intégrer son poste de manager dans ses différentes dimensions: position, rôle, responsabilités
2. Trouver sa posture managériale
3. Communiquer avec ses équipes
4. Prévenir et gérer les conflits et incivilités

## METHODE PEDAGOGIQUES

- ✓ Formation basée sur une pédagogie active: les apports théoriques sont ponctués de mise en pratiques, d'exercices et d'échanges avec le formateur
- ✓ Support utilisé :
  - des présentations et documents vidéoprojetés
  - un tableau de conférence ou paperboard
  - des quiz et des exercices d'application format papier
- ✓ Mise en pratique de certaines situations
- ✓ un livret de formation remis à chaque stagiaire et mis à disposition par mail à la suite de la formation

## DISPOSITIF DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION

- ✓ Feuilles de présence et certificat de réalisation
- ✓ Questions écrites (QCM) en cours et en fin de formation
- ✓ Évaluation de la satisfaction en fin de formation
- ✓ Remise d'une attestation individuelle de fin de formation
- ✓ Evaluation du transfert des acquis à M+3

- \* • Nombre de session: 1
- Nombre de participant: 7



# MANAGER UNE EQUIPE AU QUOTIDIEN

## CONTENU DE LA FORMATION

### INTEGRER SON POSTE DE MANAGER DANS SES DIFFERENTES DIMENSIONS

- Définir le management dans son contexte et la fonction
- Se positionner face à ses collaborateurs et sa hiérarchie
- Identifier les rôles du manager et les actes de management

### TROUVER SA POSTURE MANAGERIALE

- Passer d'un référentiel technique à un référentiel managérial
- Apprendre à manager ses anciens collègues
- Identifier le degré d'autonomie d'un collaborateur
- Adapter son management au profil de chaque collaborateur

### GESTION DU TEMPS

- Déléguer en fonction du profil de chaque collaborateur
- Gestion des priorités

### COMMUNIQUER CLAIREMENT AVEC LES ÉQUIPES

- En réunion d'équipe
- Avec ses collègues
- Prise de parole en public

### ENTRETIEN DE RECADRAGE ET DE FELICITATIONS

- Acter les performances individuelles & motiver
- Partager les bonnes pratiques
- Recadrer un comportement inadéquat



### PRÉVENIR ET GÉRER CONFLITS ET INCIVILITÉS

- Techniques pour désamorcer et résoudre les conflits
- Ouvrir la négociation & trouver des solutions innovantes



## MODALITES POSSIBLES :


 Formation intra- entreprise

 Formation inter entreprise

Une session organisée pour les salariés d'une entreprise.

**Lieu:** soit dans les locaux de l'entreprise (salle conforme), soit dans une salle louée pour l'occasion.

**Date:** en fonction des disponibilités des salariés.

Le programme peut être **adapté** au contexte et modifié en fonction des attentes.

Le contenu ,la date, le lieu et le prix de formation sont fixes (voir planning).

La salle de formation sera louée à un prestataire respectant les dispositions en matière d'accessibilité des personnes en situation de handicap

Un mode de formation qui facilite le partage d'expérience entre les stagiaires issus de plusieurs entreprises et secteurs d'activité.

## ORGANISATION POSSIBLE:

- En présentiel  
 En distanciel

- En présentiel  
 En distanciel

## RYTHMES POSSIBLES:

- En continu  
 En discontinu

- En continu  
 En discontinu

En cas de situation de handicap nécessitant des adaptations spécifiques, n'hésitez pas à contacter notre référente Elodie COTTE au 0692 988 445



## Le Projet de Transition Professionnelle (ex CIF)

SALARIÉS

RECONVERSION



Le Projet de de Transition Professionnelle (PTP) , est un dispositif de financement de la formation. Adapté pour le financement d'une formation en transition professionnelle comme la création d'une entreprise, il vous sera utile pour mener à bien votre projet d'entrepreneuriat. <https://www.transitionspro-reunion.fr/>

## L'Aide Individuelle à la Formation (AIF)

DEMANDEUR D'EMPLOI



Au chômage inscrit auprès de France Travail, vous avez à tout moment la possibilité de suivre une formation qualifiante pour accéder au marché de l'emploi. Il n'est pas nécessaire d'être indemnisé pour prétendre à cette aide. Renseignez-vous auprès de France Travail

## Les OPCOS

SALARIÉS

Une fois l'adhésion à l'**OPCO** correspondant à votre société terminée, le **chef d'entreprise** peut entreprendre les démarches pour réaliser le **financement** des formations des salariés. Après avoir envoyé le programme et la convention de formation, l'OPCO vous renvoie un accord de prise en charge à remettre à l'organisme de formation.

### LA LISTE DES 11 OPCOS



## L'Accompagnement Formation Réussite Région (AF2R)

DEMANDEUR D'EMPLOI



Eligible pour les demandeurs d'emploi résidant à La Réunion depuis plus d'un an, le dispositif offre une prise en charge potentiellement à 100% en fonction du montant de la formation (voir les plafonds spécifiques). Non applicable aux actifs, fonctionnaires indemnisés et bénéficiaires du RSA. Pour plus d'informations et conditions détaillées, visitez le site de la région réunion.



# COMMENT SE FAIRE REMBOURSER SA FORMATION

## Le FAFCEA

CHEF ENTREPRISE

ARTISAN

Le FAFCEA concerne spécifiquement : les chefs d'entreprise non salariés exerçant une activité artisanale ; les conjoints collaborateurs ou associés. Si votre entreprise est à jour de sa contribution vous pouvez demander une prise en charge financière de vos formations. Attention: dossier à déposer avant la formation

<https://www.fafcea.com/je-depose-ma-demande/>



## FAF AGEFICE

CHEF ENTREPRISE

REGISTRE DES COMMERCE ET SOCIÉTÉS

AUTOENTREPRENEUR

Afin d'être éligible au dispositif, vous devez tout d'abord vérifier que vous êtes bien ressortissant de l'AGEFICE en vous référant à votre attestation URSSAF concernant la Contribution à la Formation Professionnelle (CFP), et vous devez être à jour de votre cotisation. La demande doit être faite au préalable et transmise au moins 1 mois avant le début de l'action de formation.

<https://communication-agefice.fr/>



## VIVEA

AGRICULTEUR

CONJOINTE COLLABORATRICE

Chaque agriculteur dispose au maximum de 3 000 € de prise en charge par an pour se former. Pour pouvoir bénéficier d'un financement de VIVEA (hors congé formation), le stagiaire doit nécessairement :

- être contributeur VIVEA,
- être à jour de sa contribution formation,
- être en activité.



**PLUSIEURS AUTRES DISPOSITIFS DE PRISE EN CHARGE EXISTENT.**

**VOIR VOTRE CONSEILLER**



[www.helloacademie.re](http://www.helloacademie.re)